



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 / 03 / 2016

Ecole élémentaire **Marcelin Berthelot A** 100 boulevard de Valmy 92700 Colombes

Sylvie AUTEGARDEN Directrice

Tel: 01 47 81 80 91 Fax: 01.47.84.19.11 0920294v@ac-versailles.fr

Etaient présents:

Parents élus FCPE: Mme BROUK, M. CAMARA, M.EL MOUKADDAM, Mme FORTES COSTA, Mme HOURRANE, Mme HOUVENAGHEL, Mme SCAPPUCCINI

Enseignants: Mme ARAGUAS Violaine (CM1A), Mme AUTEGARDEN Sylvie (Directrice), Mme BAQUIE Béatrice (CPB), Mme BOIVIN Aurélie (CE2A), Mme CARDOSO Stéphanie (PMQC), Mme CHAMBON Anne (CPA), Mme DAVESNE Anne (CM1/CM2), M.GHALEB Mehdi (CM2B), Mme MARON Sophie (CE2B), Mme NAGAMANY Marline (CE1B), Mme OUDJEDI Mebarka (CE1A)

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme LE GUENNEC-SARRE Vivianne

Représentante de la municipalité : Mme PERICHON, conseillère municipale déléguée à l'habitat et l'hygiène

Invitée :

Responsable Accueil Loisirs Marcelin Berthelot: Mme BARATOVIC Katia

1° ° Les temps périscolaires et accueil de loisirs : Bilan 2015

Sur les deux écoles. A et B :

Accueil du matin : 35 élèves.

Midi: 260-280 élèves; activités proposées: capoeira, multisports, jardinage, couture.

Ateliers du soir : 35-45 élèves.

Mercredi (temps de restauration + centre de loisirs) : 80-100 élèves.

Vendredi (temps de restauration +TAP) : 170-180 (nombre en baisse depuis le début de l'année).

Madame BARATOVIC fait part d'une baisse du nombre d'animateurs spécialisés depuis le début d'année sur le temps des TAP. 6 enseignants spécialisés étaient prévus, seuls 4 ont démarré en septembre et 3 ont démissionné depuis.

Vacances de février : 40-50 enfants (nombre en baisse).

Le système de réservation de la ville participe à cette baisse : les parents, ne connaissant pas à l'avance leurs dispositions pour les vacances et redoutant la majoration, préfèrent ne pas inscrire leurs enfants.

Mme AUTEGARDEN demande à la mairie s'il serait possible de réduire le délai d'inscription des enfants.

Madame PERICHON en fera part à Mme LEGHMARA. Néanmoins la logistique du recrutement des animateurs demande à ce que les inscriptions soient faites relativement tôt.

Restauration: Les soucis de livraison des repas au moment de la restauration sont nombreux.

Les parents se plaignent de l'absence de repas fournis à certains enfants.

Lundi 7 mars, certains enfants inscrits n'ont pas pu bénéficier du repas prévu. Mardi, il manquait 14 repas. Pour quatre enfants, il ne restait qu'un poisson. Les enfants se sont plaints du manque de nourriture. Il est fréquent que les enfants qui mangent en dernier aient moins de nourriture. Jeudi 10 mars, 17 enfants n'ont pas pu avoir de soupe (pas d'entrée de substitution). Il manquait 23 surimis pour les repas sans viande.

1

M. GHALEB témoigne du problème qui se répercute sur le comportement des élèves en classe. Ils arrivent en retard car ils doivent terminer de manger en cantine. Le temps d'enseignement en pâtit.

Les adultes n'ont pas toujours le repas non plus.

De plus, les agents en restauration sont en plein désarroi et dépassé par le flot des enfants qui attendent leur plat. La santé des enfants est mise en danger.

L'obésité des jeunes étant en constante augmentation, il est essentiel qu'au moment du repas à l'école, les enfants goûtent tous les éléments du repas afin de diversifier leur alimentation et leur garantir un repas équilibré. Les animateurs ne peuvent remplir leur mission d'éducation au goût.

Mme PERICHON assure que la situation sera rétablie lundi 14 mars.

La communauté éducative a demandé à ce que les repas ne soient pas facturés. La décision n'a pas été actée.

La sonnette d'alarme est tirée. Certes, il faut lutter contre le gaspillage, mais sans tomber dans l'extrême. L'éducation à la santé est une des missions de l'école.

Mme AUTEGARDEN demande à ce qu'il y ait la possibilité à l'avenir d'acheter des sandwichs pour les élèves qui n'auraient pas eu de repas, remboursés par la mairie. Les parents demandent à être informés si cela se reproduit.

Madame PERICHON approuve la non-facturation et explique qu'un repas coûte 10 euros à la mairie : la majoration compense ce qui a été payé et le prix de revient du repas.

2° Le projet d'école : agir sur le climat scolaire

La loi du 8 juillet 2013 fait une place importante au climat scolaire avec l'objectif d' « améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ».

Cette notion souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences. L'idée est d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les écoles en proposant non pas des pratiques exceptionnelles mais des pratiques quotidiennes. Il s'agit de se préoccuper aussi bien des incidents les plus graves que des micros violences répétées et accumulées qui dégradent progressivement et durablement le climat scolaire.

Des études récentes mettent en évidence qu'un climat scolaire apaisé dans les classes et dans l'école favorise la réussite des élèves, améliore l'implication des élèves dans les apprentissages et développe l'estime de soi. Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative.

L'école est le lieu du vivre-ensemble qui est loin d'être inné. L'objectif est que l'école se vive comme un lieu d'échanges et de respect et que les élèves deviennent acteurs de leur bien-être à l'école. Pour y parvenir, une des principales préoccupations de l'ensemble de la communauté éducative est d'accorder plus de place à la parole pour diminuer les conflits, pour le bien-être des élèves, au service des apprentissages.

Tous les enseignants pratiquent déjà l'accueil de la parole des élèves en réglant tous les conflits et en les aidant à les résoudre. Pour les élèves, il est rassurant d'être entourés par des adultes leur permettant de comprendre et de nommer leurs émotions.

Les messages clairs

Cependant, les enfants font appel, de manière trop systématique, aux adultes sans chercher à résoudre eux-mêmes les conflits. Communiquer les uns avec les autres en utilisant la parole en cas de micro conflit n'est pas leur première intention. L'équipe enseignante a souhaité trouver une solution pour que les enfants apprennent à régler leurs conflits par la parole.

De même, lors d'un conseil, les délégués s'interrogeaient sur la façon de diminuer des gestes et des paroles violentes.

Le programme d'Enseignement Moral et Civique propose une activité autour des messages clairs, dont le principe est d'apprendre aux enfants à régler les conflits en utilisant la parole. La colère déborde car ils n'ont pas les mots, il faut donc les inviter à dire ce qu'ils ressentent.

Les messages clairs permettent de verbaliser ce que l'autre a fait en exprimant son ressenti (« j'ai eu peur / mal / je suis triste). L'enfant s'étant exprimé peut ainsi s'apaiser davantage ; l'auteur des faits peut aussi mesurer la portée de son acte. L'instauration d'un dialogue peut permettre la résolution des micro-conflits et d'éviter l'engrenage de la violence. Son principe est de s'attacher aux solutions plutôt qu'aux raisons du conflit pour en sortir.

Les enseignants partagent leur point de vue. Ainsi pour les CM2, cette solution peut paraître parfois artificielle. Mais l'utilisation de variantes (par l'écrit et des petits mots) favorise tout autant cette mise en place de dialogues. Dans certaines

classes, il y a des « coins à messages clairs » ; dans d'autres, une réunion hebdomadaire permet de discuter des problèmes de la semaine. On observe ainsi très souvent que les enfants trouvent eux-mêmes la solution au problème.

Pour les plus petits, on propose d'utiliser les doigts de la main, afin de se souvenir des différentes étapes de l'énoncé du message clair. Le vocabulaire des émotions est travaillé afin que les enfants puissent poser les mots justes sur leurs ressentis.

Les adultes gèrent le degré d'importance du problème et interviennent si nécessaire. Les enfants savent que s'ils n'arrivent pas à régler le problème, ils peuvent faire appel à des pairs ou à l'adulte.

Au lieu de sanctionner, ce dispositif permet de sortir du conflit de manière sereine et tranquille. Le bien vivre ensemble se construit au quotidien.

Savoir identifier ses émotions, les gérer sans les laisser envahir et déborder, résoudre positivement les conflits, être apaisé, tout cela rend plus disponible pour les apprentissages et favorise la réussite scolaire.

Les actions collectives

Des actions collectives sont menées en direction des élèves pour fédérer les élèves à travers des productions de chaque classe permettant la réalisation d'une œuvre collective, symbole et miroir de l'appartenance à la communauté de l'école et valorisée par un affichage porteur de regards de visiteurs et d'usagers.

Parallèlement, une réflexion s'est engagée sur les relations avec les familles pour leur permettre d'investir l'école avec sérénité où elles se sentent les bienvenues et pour faire entrer dans l'école les parents qui en sont le plus éloigné. Des temps de rencontre plus nombreux sont proposés, alliant convivialité et découverte du quotidien des classes et où les familles sont invitées à participer à l'organisation des événements organisés par l'école.

L'abécédaire du Vivre ensemble pour apprendre

Les évènements récents ont conduit l'ensemble de l'équipe à proposer aux élèves une réflexion sur ce que suppose le vivreensemble à l'Ecole, pour qu'ils fassent société tous ensemble en ne laissant personne au bord du chemin, quels que soient sa couleur de peau, sa religion, son milieu social. L'Ecole ne doit pas mettre en avant l'individualisme et la compétition, mais au contraire développer le faire ensemble pour mieux apprendre ensemble.

« L'abécédaire du vivre ensemble » affiché dans le hall est le résultat d'un projet fédérateur au sein de l'école. Proposé lors d'un conseil de délégués, la proposition a été relayée dans chaque classe. Les productions sont variées et symboliquement fortes. Le prochain travail concerne la rédaction d'une devise de l'école à ajouter à cet abécédaire.

Un diaporama a été réalisé, avec une chanson interprétée par les élèves de Mmes DAVESNE et MARON, projeté le jour de la remise des livrets, samedi 19 mars.

Les enfants demandent à la mairie de renouveler le drapeau français qui est déchiré, au fronton de l'école.

La journée "Portes ouvertes" et La semaine du livre

Journée "Portes ouvertes", mardi 5 avril, sur le thème « Lire et écrire ». Les enfants seront répartis par équipes de 15. Les ateliers proposés ont pour fil conducteur la lecture ou l'écriture. Cette journée ne peut être organisée qu'avec l'aide de l'équipe d'animation et des familles. L'école aura besoin de l'aide des parents pour accompagner les groupes dans les différents ateliers tout au long de la journée, préparer des gâteaux pour le goûter et gérer le moment du goûter. Cette journée marquera le début d'une semaine du livre. Des livres seront exposés toute la semaine. Mardi 12 avril, une vente des livres sera organisée.

La semaine des sciences

Organisée par le réseau du Collège Moulin Joly, l'école s'est donc intégrée au projet du réseau, en organisant cet évènement du 17 au 23 mai. Permettre de développer le raisonnement et l'argumentation chez les élèves est un des objectifs des sciences à l'école en mettant les élèves en situation de recherche, d'émettre des hypothèses et de les vérifier en expérimentant.

Les activités scientifiques faites en classe seront présentées lors de cette semaine. Elles sont l'occasion de faire découvrir aux autres classes, visitant les stands, les expériences menées (expériences à réaliser, fabrication d'objets, observations, manipulations...).

Les classes seront partagées en 4 groupes. Elles seront alternativement exposantes et visiteuses d'autres classes. Une semaine est nécessaire pour assurer les rotations de toutes les classes. L'équipe sollicitera les parents pour accompagner les élèves ou gérer la tenue d'un stand. Les familles ont une part primordiale dans la vie de l'école et dans la réussite d'une telle manifestation.

De même dans le cadre de la liaison CM2-6ème, les élèves de CM2 iront au collège Moulin Joly le jeudi 14 avril après-midi pour participer à des ateliers dans les différents domaines scientifiques.

La kermesse

Elle sera probablement organisée le vendredi 17 juin au soir. Une réunion sera à prévoir en amont avec les parents afin d'optimiser l'organisation. Il s'agit de ne pas renouveler les erreurs et imprévus de la kermesse de l'année précédente. Le plan Vigipirate nécessite une vraie réflexion sur la sécurité des lieux.

3° Loi de refondation de l'école : Mise en place du conseil écoles-collège

Le conseil écoles-collège

Le décret d'application de la loi de refondation de l'école de 2013 modifie la répartition des classes dans les cycles. Ainsi, le cycle 2 regroupera, dès septembre 2016, le CP, le CE1 et le CE2 et le cycle 3, le CM1, le CM2 et la 6ème de collège. Le cycle 3 lie donc les 2 degrés et rend obligatoire la création d'un conseil école-collège. Celui-ci vise à contribuer à améliorer la continuité pédagogique entre l'école et le collège. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Il est coprésidé par le principal du collège et l'IEN chargé de la circonscription. Ce conseil vise à harmoniser les enseignements, assurer une continuité des apprentissages et accompagner la rupture entre l'école et le collège de manière positive.

La liaison CM2-6ème

Mme Davesne mène un projet avec une professeure d'anglais du collège Moulin Joly. Les élèves vont au collège, découvrent les lieux, le quotidien des collégiens. Un travail est mené autour du thème de la Saint Patrick, de l'Irlande et de son histoire, des symboles irlandais et de chansons. Les élèves de 6ème ont fait un travail similaire. Les deux classes se sont rencontrées au CDI du collège. Chaque groupe a présenté les affiches faites, les chansons apprises. Les élèves ont apprécié cette demijournée.

Lundi 14 mars après-midi, les 6ème vont venir à l'école partager un moment convivial autour de la nourriture irlandaise, les couleurs du pays, les contes et légendes d'Irlande.

En fin d'année, le « défi maths », commun aux élèves de CM1 et de CM2 des écoles A et B permet également de faciliter cette liaison.

Par ailleurs, les élèves de CM2 seront accueillis au collège Moulin Joly en mai pour participer à un jeu de piste au CDI (Centre d'Information et de Documentation) du collège, animé par la documentaliste du collège et la coordinatrice du réseau Moulin Joly et encadré par des élèves de 6ème. Cette initiative doit permettre d'avoir un aperçu concret du collège.

4° ° Les travaux de réfection concernant la façade de l'école

Madame PERICHON explique que lorsque les budgets 2016 seront débloqués, la réfection de la façade de l'école devrait être actée. Cette demande est prioritaire. M. POUPLOT prévoit de faire tomber les plaques menaçantes et de remplacer toutes les plaques tombées (ou qui tomberont). L'espace créé entre les plaques par le temps explique la chute de certaines plaques.

Les représentants de parents d'élèves reviennent une nouvelle fois sur la dangerosité de l'avenue de la Sarianne et notent l'absence de surélévation des ralentisseurs. Ils déplorent qu'il n'y ait aucun changement apporté, malgré les demandes faites depuis longtemps. Avant les vacances de février, un parent d'élève s'est fait renverser avenue de La Sarianne.

Les parents d'élèves et l'école proposent d'écrire un mot destiné aux parents afin de les sensibiliser à la vitesse dans cette rue

Remarque : ce sont les parents de l'école qui utilisent cette rue et sont parfois la cause de quelques négligences. Il s'agit avant tout de les sensibiliser à la sécurité de leurs enfants.

La porte du SAS n'est pas réparée alors que le problème est régulièrement soulevé. Une société a réparé une des portes de l'école B, mais pas celles de l'école A qui demandait la réparation de deux portes.